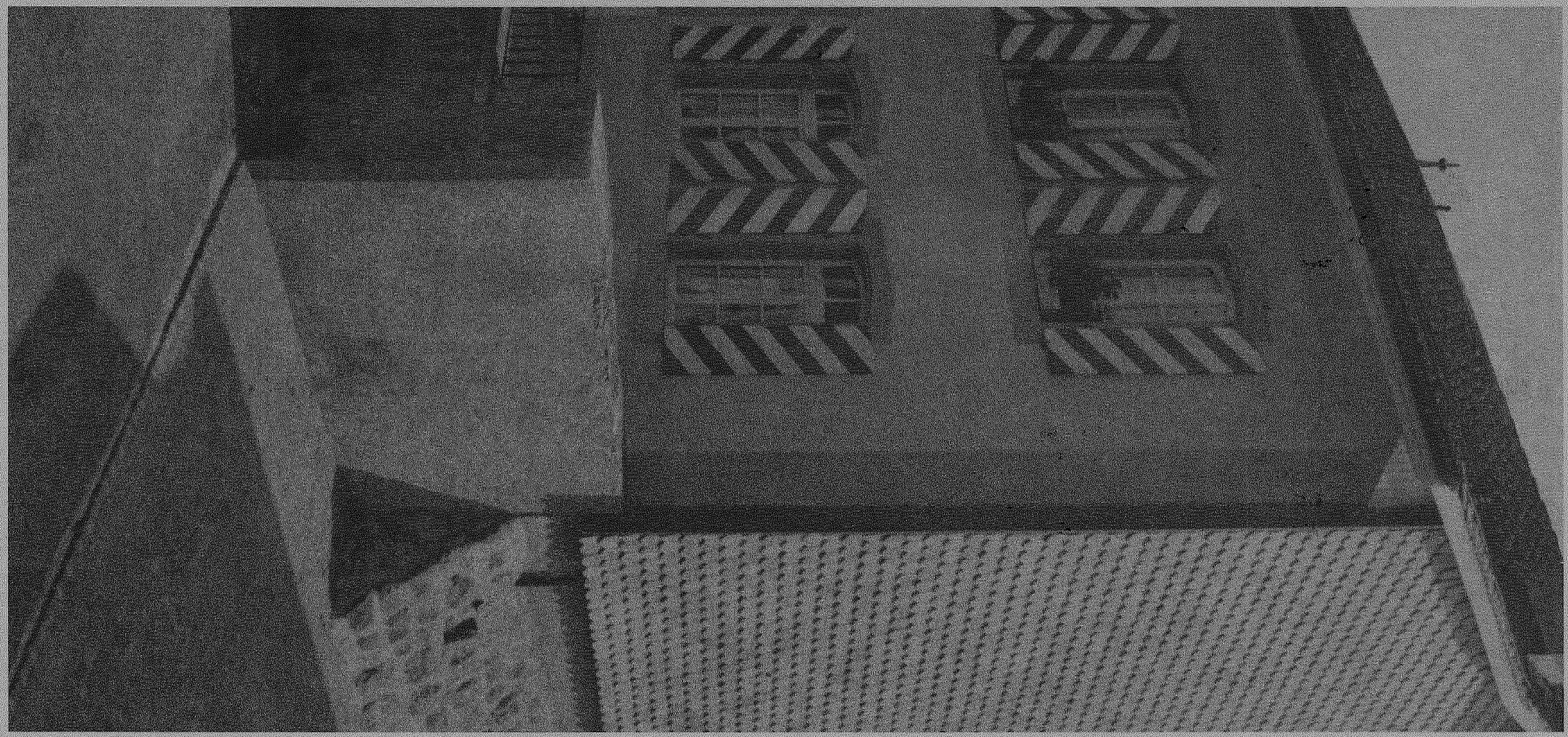


CURE DE GLAND

CANTON DE VAUD
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DES BÂTIMENTS

GEDO 1977/87/1

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

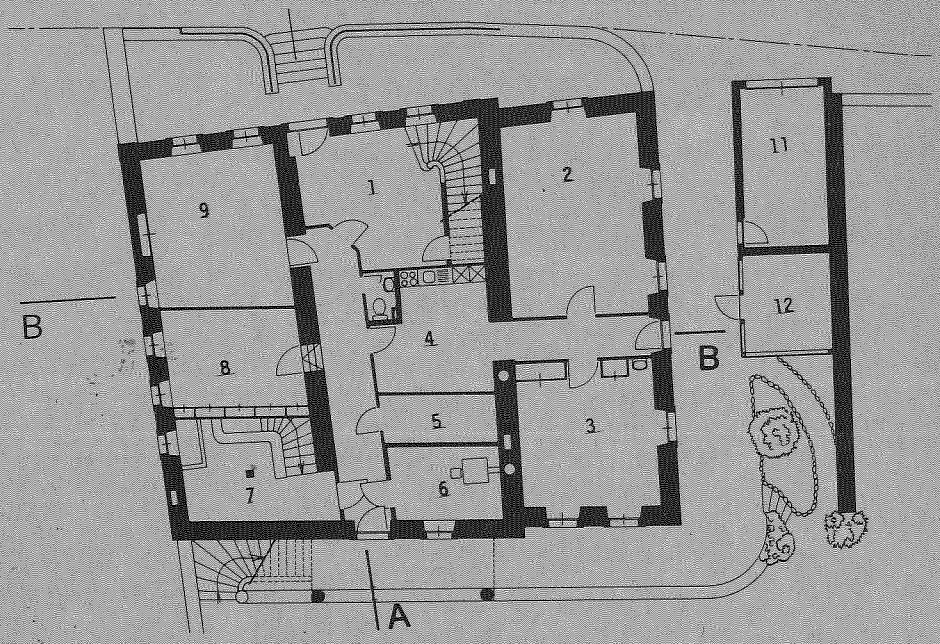
Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatibles avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

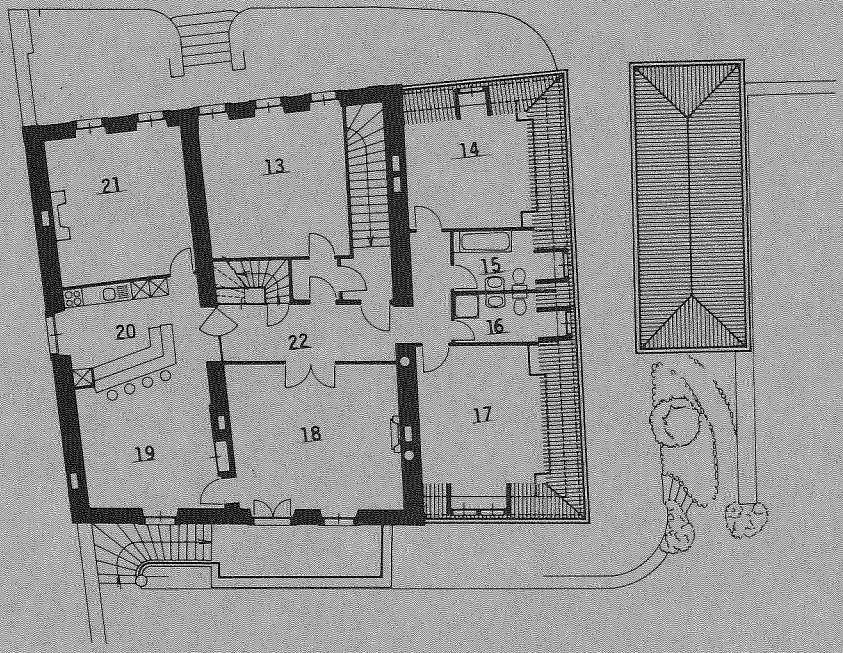
Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

MARCEL BLANC
Chef du Département
des travaux publics

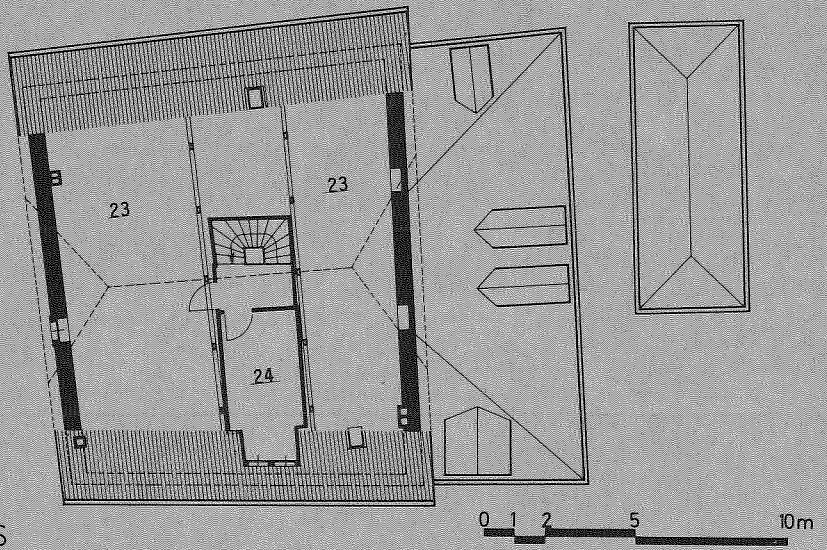
CURE DE GLAND



REZ-DE-CHAUSSEE

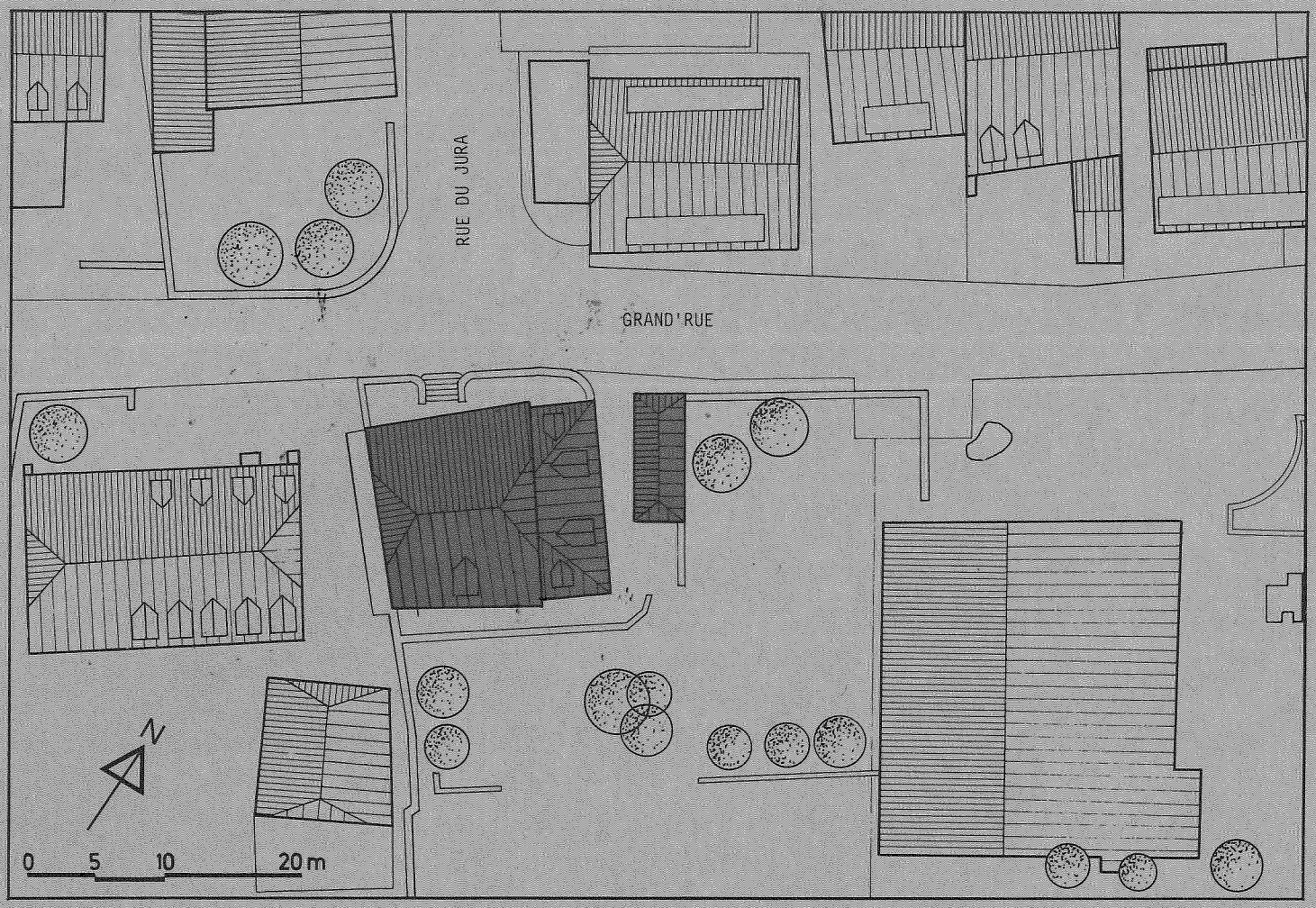


ETAGE



COMBLES

0 1 2 5 10m



REZ-DE-CHAUSSEE

1. Hall
2. Salle
3. Chambre
4. Cuisine
5. Réduit
6. Chauffage
7. Buanderie
8. Salle
9. Salle
10. W.-C.
11. Garage
12. Réduit

ETAGE

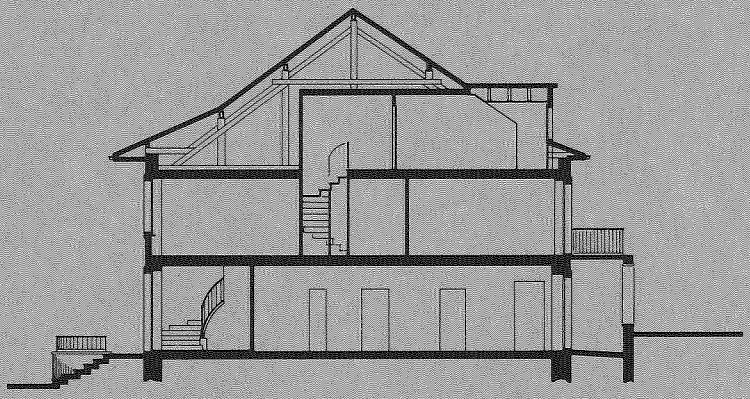
13. Bureau
14. Chambre
15. Bains - W.-C.
16. Douche - W.-C.
17. Chambre
18. Séjour
19. Salle-à-manger
20. Cuisine
21. Chambre
22. Dégagement

COMBLES

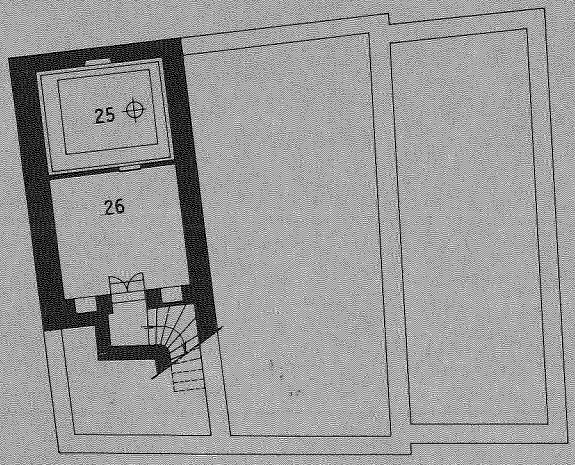
23. Galetas
24. Chambre

SOUS-SOL

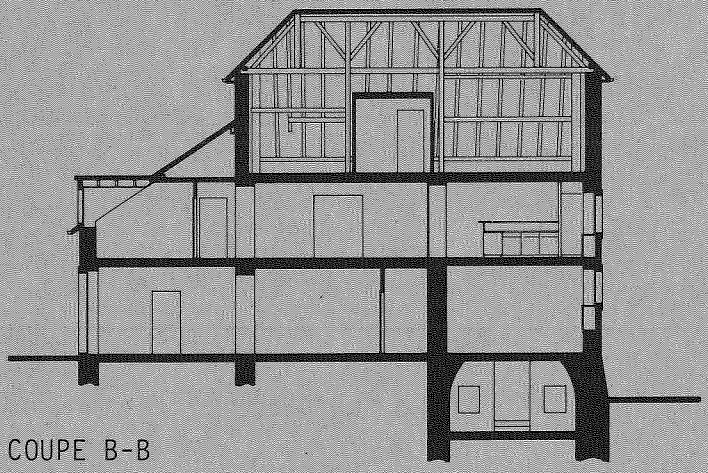
25. Citerne
26. Cave



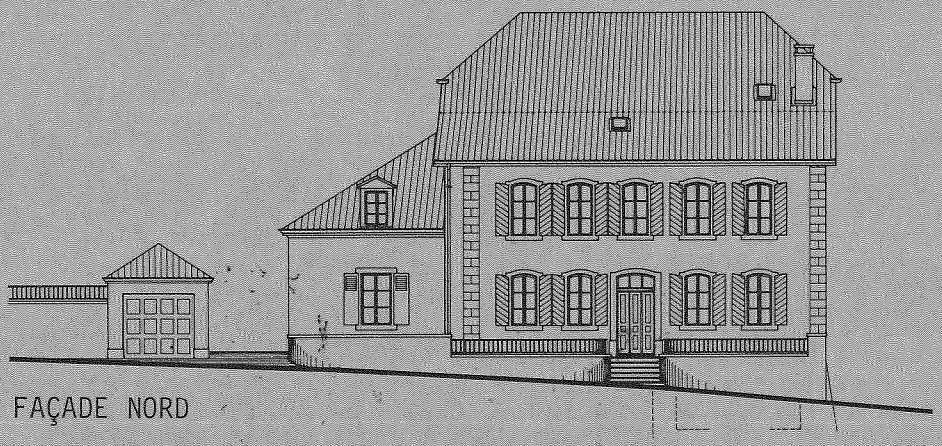
COUPE A-A



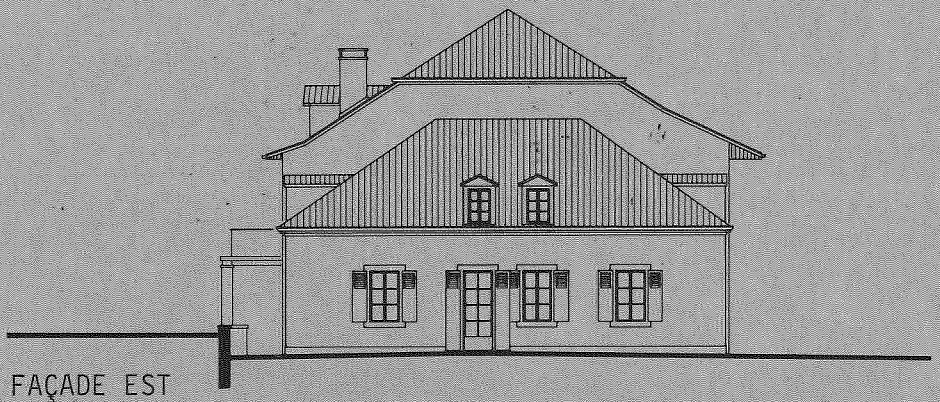
SOUS-SOL



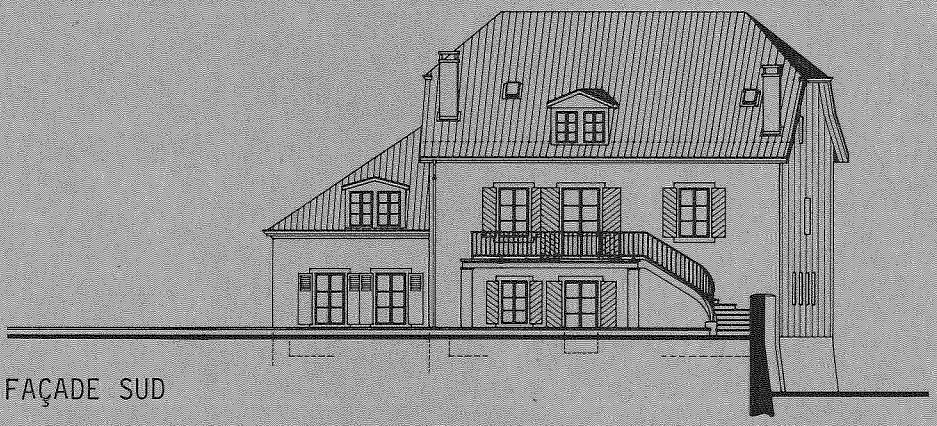
COUPE B-B



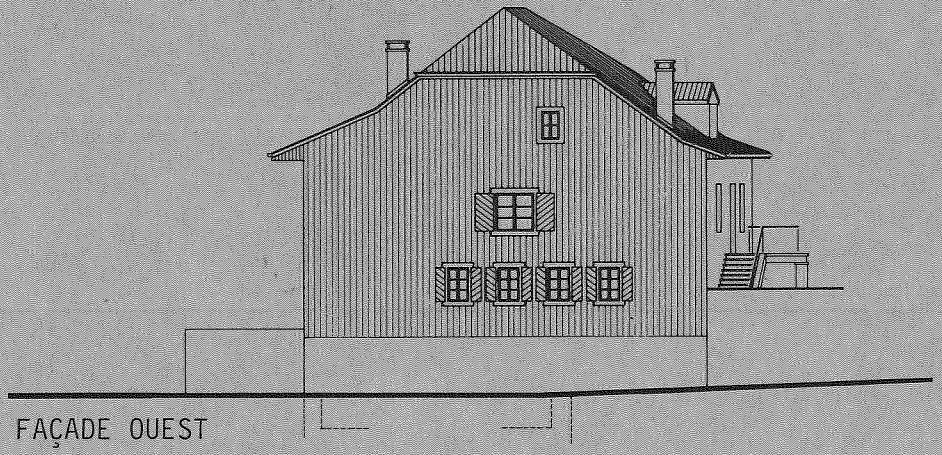
FAÇADE NORD



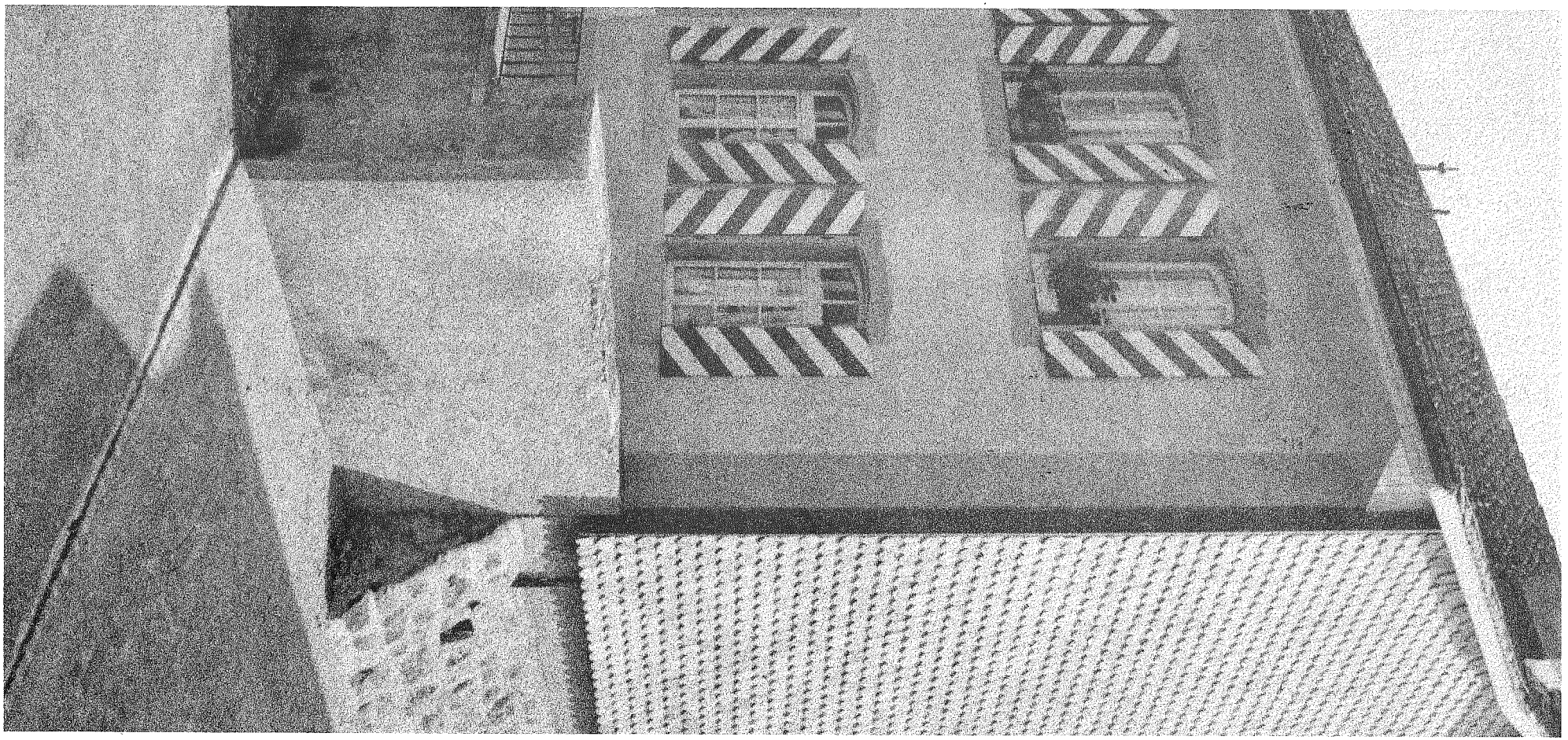
FAÇADE EST



FAÇADE SUD



FAÇADE OUEST



CURE DE GLAND

CANTON DE VAUD
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DES BÂTIMENTS

LA RESTAURATION DES CURES

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe sc. jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.
La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100 %

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.
Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examens de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.
La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par

l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.
Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

JEAN-PIERRE DRESCO
Architecte cantonal

ORGANISATION

1. Par sa décision du 19 novembre 1982, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la restauration des cures de Gland, Le Sentier, Ecublens et St-Légier.

2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

M. W. BAUMGARTNER	M. P. HUNZIKER
M. R. ACKERMANN	M. H. MENETREY
Mme A.-M. BERGDOL	Mme A.-L. MONNIER
M. P. CANDAUX	M. J.-Cl. MONNIER
M. D. GAVILLET	Mme R. TROYON
M. R. GRANDCHAMP	

visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil.

3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 28 novembre 1983, un crédit global de Fr. 2'930'000.-- pour les quatre cures, dont Fr. 730'000.-- destinés à la cure de Gland.

4. Organisation du maître de l'ouvrage :
   - Etat de Vaud, Service des bâtiments :
     - M. H.-R. BRAUN, chef de la section travaux
     - Mme R. ECONOMU, représentante du maître de l'ouvrage

   - Mandataires :

- Architectes	M. G. ZIMMERMANN et M. Ch. WIDMANN
- Architecte collaborateur	M. J.-Cl. MARET
- Ingénieurs civils	MM. CEVEY et GROSSENBACHER
- Géomètre	M. B. SCHENK
- Archéologue	ARCHEOTEC

PRINCIPE D'INTERVENTION

Dès son origine, ce bâtiment a été constamment affecté à l'habitation. Il était, au début, flanqué d'une construction rurale à l'est, qui fut démolie et remplacée par un appentis en extension du corps principal.
L'intervention qui a été réalisée était motivée par deux soucis majeurs :
- modifier l'affectation du rez-de-chaussée pour créer des fonctions paroissiales et de rencontres
- faire disparaître la trace des nombreuses interventions ponctuelles qui se sont succédées au fil des ans et restructurer la "partie séjour" de l'appartement du pasteur au premier étage.

Le reste des travaux ne consiste qu'à rénover et entretenir l'ensemble.
Pour des raisons de fonctionnement et afin de préserver l'intimité de l'appartement, une nouvelle entrée a été créée sur le pignon est donnant accès depuis la rue aux locaux paroissiaux. La "marque" de cette entrée a été renforcée par une intervention sur le mur clôturant et soutenant la propriété côté rue.
Les façades et les toits n'ont subi aucune modification sauf en ce qui concerne le revêtement du mur pignon ouest. Il semble qu'à l'origine ce mur était couvert d'un bardage, c'est pourquoi il a été décidé de reconstruire cette couverture en tuile dite "terpine", malgré que ce mode de faire soit peu répandu dans notre région.
Il a été nécessaire, par ailleurs, de réaménager l'appartement du pasteur, au premier étage, en créant, sur l'angle sud, un vaste espace de séjour-salon-cuisine mieux adapté à la façon de vivre d'aujourd'hui, comparé au système de pièces fermées et juxtaposées d'alors.
Dans les éléments réhabilités, il est à remarquer la remise en état des boiseries et plafonds des salles ouest du rez-de-chaussée, ainsi que de deux cheminées remarquables à l'étage.
On peut relever que les importantes modifications intérieures apportées à ce bâtiment ont été réalisées sans traumatisme aveugle ni des structures ni du caractère fondamental de cette cure du XVIIIè siècle.

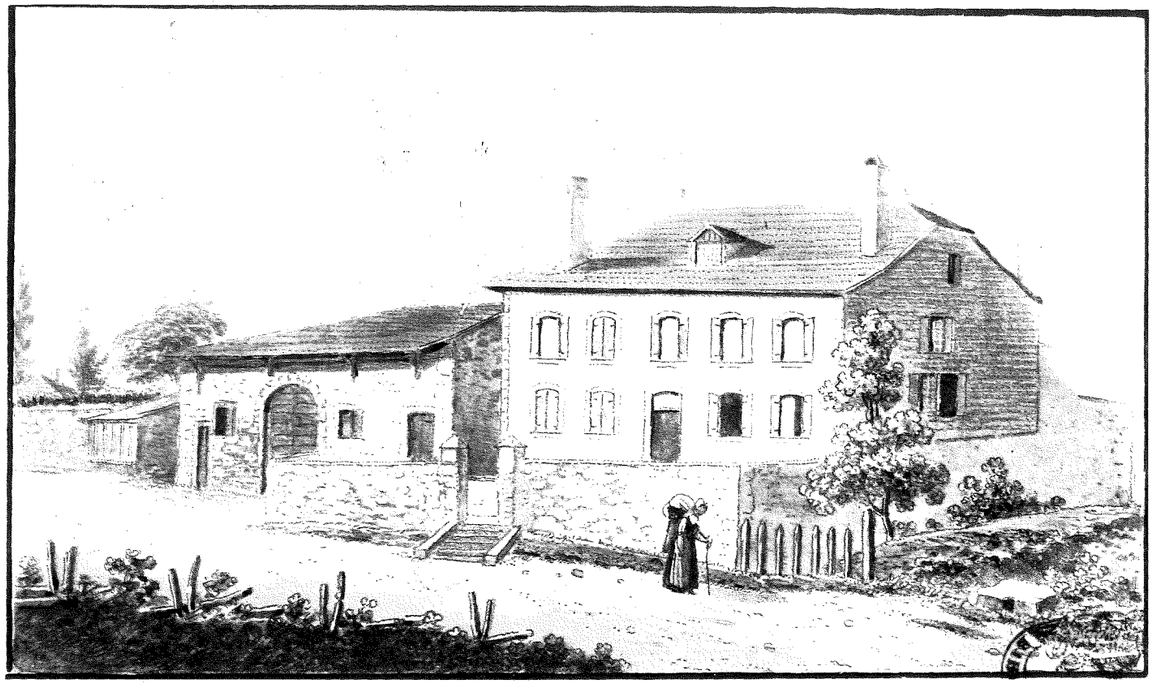
Gaston ZIMMERMANN
Architecte REG

Jusqu'au début du XXe siècle, la commune de Gland fut rattachée à la paroisse de Vich. C'est dans ce dernier village que se trouvait la cure depuis le Moyen Age, bâtie en contiguïté au côté nord de l'église. L'histoire de cette cure est mal documentée pour l'époque bernoise, ayant reçu de Berne, à la Réforme, les biens ecclésiastiques de l'ancienne paroisse catholique (1). La plupart des renseignements nous sont fournis par les plans cadastraux et par les bâtiments eux-mêmes. La cure est encore à Vich en 1744 en tout cas; en 1837, par contre, elle a entièrement disparu (2). La première mention d'une cure située à Gland date de 1800; la demeure du pasteur appartient alors à l'Etat et occupe certainement déjà l'emplacement actuel (3); et c'est bien là qu'on la voit sur la gravure de Samuel Weibel, de 1829, et sur le plan cadastral de 1831 (4). Le transfert s'est donc effectué au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

D'après les dates qui étaient visibles dans le bâtiment avant sa dernière restauration, la cure actuelle fut construite en 1744. Sur le plan cadastral de 1744, justement, elle figure dans une disposition légèrement différente de celle donnée par le plan de 1696-1710 et identique à celle de 1831 (5). Cet édifice se composant d'une habitation et d'un rural, avec pressoir, grange et étable, appartenait alors à Jean Salard; c'est donc probablement celui-ci qui la fit reconstruire dans l'état où on peut la voir aujourd'hui.

Bien qu'il n'ait pas été prévu dès l'origine pour servir de cure, ce bâtiment présente un aspect général apparenté, à mi-chemin entre la maison paysanne et la maison bourgeoise. Il possède en effet des dépendances contiguës - l'ancien rural, assez étendu, fut remplacé par l'annexe actuelle en 1877 (6) - tandis que l'habitation prend une importance relativement grande, avec sa toiture indépendante et sa façade élégante, à cinq baies de largeur disposées symétriquement par rapport à la porte d'entrée.

Monique FONTANNAZ
Historienne



Etat de la cure d'après gravure Weibel 1829

NOTES

(1) Eugène Mottaz, Dictionnaire historique du canton de Vaud, Lausanne 1914-1921, II, p. 765.
(2) Elle ne figure du moins pas sur le plan de Gland (ACV, GB 242/b, 1744). ACV, GB 253/a, 1837-1839, 1.
(3) Elle a pour voisine, au sud, une autre maison "nationale", certainement celle qui était rattachée à l'exploitation des vignes de LL.EE. figurant déjà sur les plans anciens au sud de la cure actuelle (ACV, H 365, 615. 18 novembre 1800).
(4) ACV, GB 242/c, 1827-1831, 4.
(5) ACV, GB 242/a, 1696-1710, 28; GB 242/b, 1744, 8 et 79; GB 242/c, 1827-1831, 4.
(6) Compte-rendu du Conseil d'Etat, 1878, Travaux publics, p. 131.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Confirmation du mandat			22.10.1982
Relevé	07.01.	au	02.03.1983
Projet	05.04.	au	15.04.1983
Etudes de détail	18.04.	au	29.04.1983
Préparation des soumissions	18.04.	au	30.06.1983
Envoi des soumissions			01.07.1983
Plans d'exécution	30.08.	au	10.09.1983
Devis général			20.09.1983
Approbation du crédit			28.11.1983
Mise à l'enquête			25.10.1984
Début des travaux			01.03.1984
Fin des travaux appartement du pasteur			20.12.1984
Fin des travaux locaux paroissiaux			30.01.1985
Décompte final			29.10.1985

MACONNERIE
Démolition
Démolition des sols en carrelage et chape de support, de cloisons diverses, de murs de refends pour les locaux transformés. Démolition des sols des locaux chauffés non isolés. Piquage de vieux crépis et faïences sur parois diverses. Démolition d'une cheminée.

Maçonnerie générale
Création d'un réseau de canalisations intérieur. Construction de mur porteur et cloisons crépies et crépissages non dressés de vieux murs au rez-de-chaussée. Dallage au rez-de-chaussée, y compris isolation 40 mm. pour les nouveaux locaux paroissiaux. Garnissage des murs après restauration de la charpente. Réfection des encadrements de fenêtres et rejointoyage du soubassement de la façade sud-ouest. Réouverture d'une fenêtre occultée à moitié en façade nord-est. Assainissement des fondations, drainage partiel, pose d'une chemise de drainage et d'un lit de gravier.

Travaux extérieurs
Réfection du réseau de canalisations extérieur eaux claires et usées, raccordement sur collecteur et mise hors service des fosses d'eaux usées. Modification partielle du mur de clôture côté route pour accès aux locaux de paroisse.

ECHAFAUDAGE
Echafaudage léger sur les quatre façades, y compris pont de couvreur. Le toit découvert par tranches a été ponctuellement couvert de bâches au cours des travaux.

CHARPENTE
Démontage et repose à neuf des larmiers, virevents, des berceaux d'avant-toit, blochets, tympans, corniches moulurées. Démontage et repose à neuf d'environ un quart des chevrons. Travail entrepris en alternance avec le couvreur par portion de toiture.
Sous-toiture formée de lambris cloués sur chevrons. Réfection de l'enveloppe des quatre lucarnes, y compris isolation. Isolation épaisseur 100 mm. de la toiture du bâtiment annexe, soit dépose des avant-toits, remplacement des têtes de chevrons, pose de carrelets de recharge sur anciens chevronnage et lambrissage.
Réfection des avant-toits du garage.
Isolation du plancher des combles, épaisseur 80 mm. et pose d'un plancher flottant en panneaux à particules. Remplacement de solives pourries sous les locaux sanitaires. Réfection de planchers et renforcement des solives.

TRAITEMENT DE PROTECTION DE CHARPENTE
Traitement curatif des anciennes charpentes avec un produit insecticide et fongicide, y compris solivage de planchers mis à jour.

PIERRE NATURELLE
Ravalement au rabot des encadrements en molasse des fenêtres, faces endommagées, y compris rejointoiement en façades sud-est et nord-est.
Remplacement des encadrements complets au rez-de-chaussée en façade nord-ouest et remplacement des tablettes à l'étage, ainsi que la chaîne d'angle à l'est. Rhabillages au ciment de molasse des parties peu abîmées.

MENUISERIE EXTERIEURE
Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres simple vitrage par des fenêtres double vitrage. Remplacement des volets hors d'usage. Réparation des menuiseries conservées.

FERBLANTERIE
Dépose de l'ancienne ferblanterie, exécution de la nouvelle ferblanterie en cuivre sur l'ensemble des bâtiments. Placage des joues et faces des quatre lucarnes.

PROTECTION CONTRE LA FOUDRE
Installation complète d'un réseau de paratonnerres selon les prescriptions fédérales et cantonales en vigueur.

COUVERTURE
Découverture de toutes les toitures après lavage sous pression des tuiles. Récupération environ 50%.
Pose d'une couverture panachée avec apport de tuiles neuves type Bardonnex 203 NJ. Bardage en tuiles de la façade sud-ouest exposée aux intempéries.

INSTALLATION ELECTRIQUE
Dépose partielle de l'installation existante. Nouveau raccordement électrique anciennement aérien sur nouveau tableau. Nouvelle installation du téléphone. Nouvelle ins-

tallation électrique au rez-de-chaussée, partielle à l'étage.

INSTALLATION DE CHAUFFAGE
Dépose de l'installation en chaufferie. Installation d'une nouvelle chaudière fonctionnant au mazout avec production d'eau chaude par boiler mixte avec corps-de-chauffe électrique. Régulation par sonde extérieure. Pose de vannes thermostatiques sur les anciens radiateurs.

INSTALLATION SANITAIRE
Nouvelle introduction d'eau. Installation d'un W.-C. séparé au rez-de-chaussée, d'une salle de bains, d'une salle de douches et W.-C. dans l'appartement de l'étage. Raccordements et équipement des deux cuisines dont une nouvelle au rez-de-chaussée à l'usage de la paroisse. Installation d'une tuyauterie de ventilation des cuisines et W.-C. borgnes.

AGENCEMENT DE CUISINE
Pose d'un bloc de cuisine équipé d'une cuisinière et d'un frigo pour les locaux de paroisse.
Agencement de la cuisine de l'appartement à l'étage sans appareil ménager.

PLATRERIE
Construction des nouvelles cloisons en carreaux de plâtre. Doublage de la chambre des combles en carreaux de plâtre isolants. Plafonds suspendus en plâtre dans les locaux paroissiaux. Ressemelage en placo-plâtre des plafonds ouverts pendant les travaux.

SERRURERIE
Pose d'un portail d'accès au jardin.
Pose d'une boîte aux lettres.
Réparation de la porte de garage.
Serrureries diverses.

MENUISERIE INTERIEURE
Réutilisation de portes à panneaux déposées, posées sur cadres et embrasures neufs, complétées de portes neuves pour les nouveaux locaux.
Agencement d'armoires avec portes à panneaux déposées, complétées de portes à panneaux neufs. Restauration de menuiseries diverses.

REVETEMENT CERAMIQUE
Pose à la colle de carreaux de grès 21/21 cm. COLOR MASSA ROSATO SENESE sur les sols des locaux paroissiaux au rez-de-chaussée, ainsi que les dégagements salle-à-manger et cuisine de l'appartement à l'étage.
Revêtement des sols et parois salle-de-bains et douche en faïences émaillées 15/20 cm. SANTERNO beige. Carreaux mosaïques 5/5 cm. AD mauves sur plan de travail, bar et entre-meubles des deux cuisines.

PARQUETERIE
Pose de parquets chêne fougère NOVOPARK sur panneaux NOVOPAN posés sur vieux planchers dans deux chambres appartement, ainsi que dans le bureau au rez-de-chaussée, y compris isolation du dallage existant. Restauration, ponçage et encaustiquage des anciens parquets.



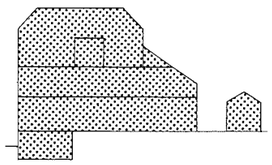
Façades nord et est

FUMISTERIE
Contrôle des deux cheminées de salon et restauration complète du foyer en molasse de la cheminée de l'ancienne salle-à-manger.

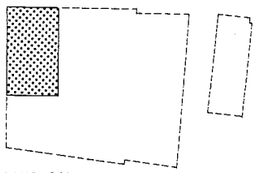
PEINTURE ET PAPIERS PEINTS
Peinture dispersion deux couches sur plafonds, y compris trame en fibre de verre sur plafonds anciens fissurés. Peinture à l'huile deux couches sur murs crépis. Peinture à la chaux trois couches sur murs anciennes salles de catéchisme. Lessivage et deux couches de peinture à l'huile sur boiseries anciennes, lessivage et deux couches d'huile incolore sur boiseries et lambris en plafonds.
Peinture à l'huile de lin trois couches sur avant-toits et sur volets. Peinture à la chaux, deux couches sur le rustic minéral existant des façades, y compris pierre de taille ou molasse.
Arrachage des anciens papiers peints et pose de papier ingrain dans toutes les pièces.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS
Mise en forme des terrasses et accès sur le pourtour du bâtiment et pose de plaques en béton lavé sur les accès. Gravelage des terrasses côté jardin. Pose de passe-pieds, nettoyage d'une partie des pelouses, léger mouvement de terre et réengazonnement. Taille de tous les arbres, arbustes, haies de buis.
Remise en valeur de la fontaine envahie par le lierre.

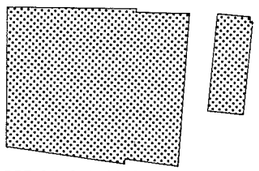
CALCUL DU CUBE



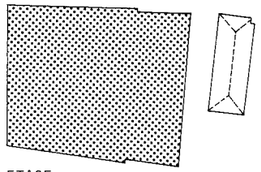
COUPE



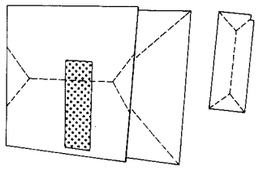
SOUS-SOL



REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGE



COMBLES

CUBE SIA SELON LA NORME 116

CAVE	148.40 m3
REZ-DE-CHAUSSEE	
Locaux habités	598.80 m3
Supplément pour surface non excavée	135.30 m3
Locaux non habités	154.20 m3
ETAGE	
Appartement	644.90 m3
Terrasse	25.70 m3
Escalier	18.20 m3
COMBLES	
Habités	70.50 m3
Non habités	262.10 m3
GARAGE	95.50 m3
TOTAL CUBE SIA	2'153.60 m3
Dont habités	1'449.50 m3
Non habités	704.10 m3
Devis général, indice du 01.04.1983 (base 1977 = 100%)	130,1%
Début des travaux : indice du 01.04.1984	130,1%
Fin des travaux : indice du 01.04.1985	132,9%

MATRICES

MATRICE DES SURFACES

Surface de la parcelle	1'940 m2
Surface bâtie	
- cure	238 m2
- garage	27 m2
- surface carrossable	22 m2
- surface places et jardins	1'653 m2

MATRICE DES COUTS

Coût CFC 2 / m3 SIA 116	Fr.	303.--/m3
Coût CFC 2 / m2 brut	Fr.	907.--/m2
Coût total / m3 SIA 116	Fr.	328.--/m3
Coût total / m2 brut	Fr.	982.--/m2

SURFACE BRUTE DES PLANCHERS

Appartement du pasteur

A. Surface habitable		
- étage :	séjour, cuisine, salle-à-manger, salle-de-bains, W.-C., douche, corridor, 4 chambres	238 m2
- combles :	1 chambre	21 m2
B. Surface non habitable		
- sous-sol :	cave	51 m2
- rez-de-chaussée :	buanderie, chaufferie, économat, dégagements	51 m2
- combles non chauffés		145 m2
Locaux paroissiaux		
- rez-de-chaussée :	hall d'entrée, dégagements, 3 salles de catéchisme et école du dimanche, 1 bureau	187 m2
Garage et remise		27 m2
Total surfaces brutes habitées		446 m2
Total surfaces brutes non habitées		274 m2
TOTAL SURFACES BRUTES		720 m2

COÛT DE L'OPERATION

CFC 1	TRAVAUX PREPARATOIRES			12'200.--	1.7%
CFC 2	BATIMENT		100.0%	653'676.--	92.4%
211.0	Maçonnerie	134'900.--	20.7%		
211.1	Echafaudages				
214.0	Charpente	57'000.--	8.7%		
214.1	Traitement charpente	4'250.--	0.7%		
216.0	Pierre naturelle	33'000.--	5.0%		
221.0	Menuiserie extérieure et				
273.0	Menuiserie intérieure	40'400.--	6.1%		
222.0	Ferblanterie et				
224.0	Couverture	91'600.--	14.0%		
223.0	Paratonnerres	2'820.--	0.4%		
230.0	Electricité	14'380.--	2.2%		
240.0	Chauffage	26'700.--	4.1%		
250.0	Sanitaire	33'800.--	5.2%		
258.0	Agencement de cuisine	11'170.--	1.7%		
271.0	Plâtrerie et				
285.0	Peinture	76'300.--	11.7%		
272.0	Serrurerie	3'730.--	0.6%		
281.0	Revêtement sols et parois	19'900.--	3.1%		
281.7	Parqueterie	7'400.--	1.1%		
284.0	Fumisterie	3'480.--	0.5%		
287.0	Nettoyage	2'900.--	0.4%		
289.0	Divers	10'321.--	1.6%		
291.0	Architecte	77'300.--	11.8%		
292.0	Ingénieurs civils	2'150.--	0.3%		
293.0	Géomètre	175.--	0.1%		
CFC 4	AMENAGEMENTS EXTERIEURS			12'450.--	1.8%
411.0	Aménagements extérieurs	11'000.--			
491.0	Honoraires architecte	1'450.--			
CFC 5	FRAIS SECONDAIRES			19'177.--	2.7%
511.0	Autorisation et taxes	9'486.--			
524.0	Reproduction documents	3'540.--			
596.5	Inventaire archéologue	4'002.--			
596.5	Autres frais	2'149.--			
CFC 9	DECORATION			10'000.--	1.4%
980.0	Crédit artistique	10'000.--			
	TOTAL DES TRAVAUX			707'503.--	100.0%

Hausse 1985 comprise dans le total des travaux (1'064.-- - 0.15%)

LES ENTREPRISES

A. TISSOT	Maçonnerie	Gland
SCHALLER & Fils S.A.	Charpente	Gingins
BENZ S.A.	Traitement charpente	Rumlang
G. PRELAZ	Pierre naturelle	Rolle
E. BOVAY & Fils	Menuiserie	Trélex
R. VOUTAT	Ferblanterie-couverture	Gland
CAPT & Cie S.A.	Paratonnerres	Epalinges
SOCIETE ELECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA COTE S.A.	Electricité	Gland
CHAMBAZ & Cie	Chauffage	Nyon
KAUFMANN & LIENHARD & Cie	Inst. sanitaires	Nyon
TROESCH & Cie S.A.	Cuisines	Crissier
JAQUINET & Cie S.A.	Plâtrerie-peinture	Nyon
A. GENOUD	Serrurerie	Montreux
BLANC & Cie	Parqueterie	Lausanne
G. CORTINI	Fumisterie	Echandens
G. MONNARD	Carrelage	Duillier
J.-P. RINDLISBACHER	Aménagements extérieurs	Gland

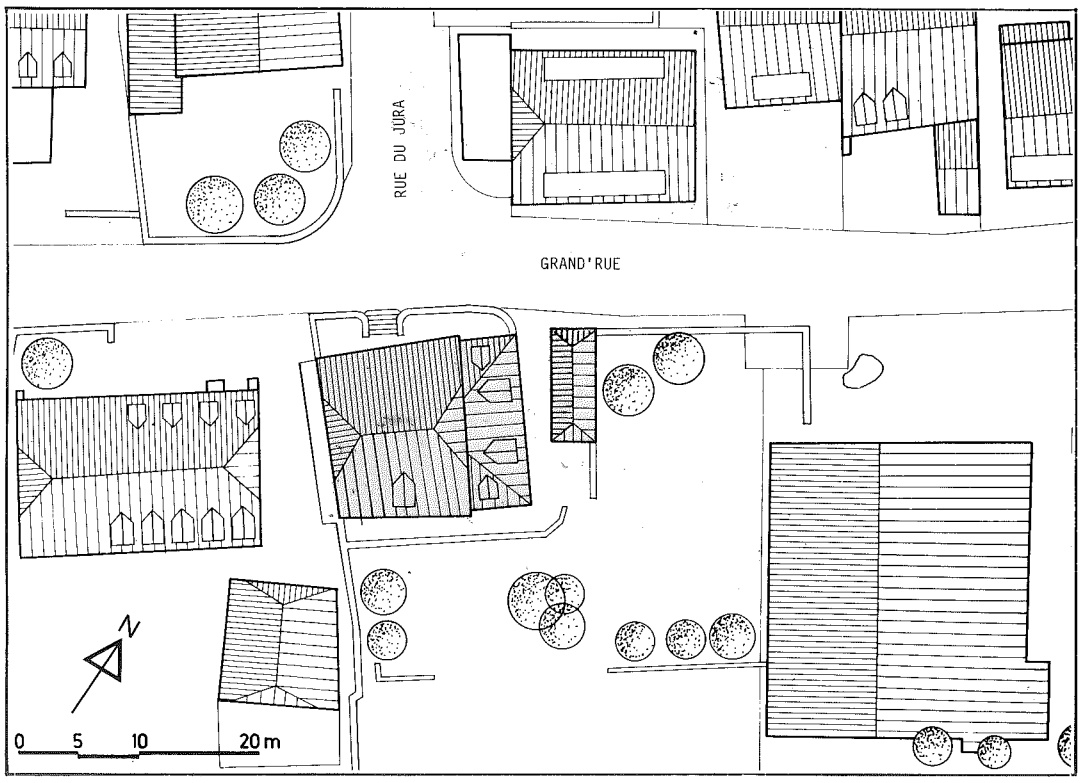


CANTON DE VAUD
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DES BÂTIMENTS



MAITRE DE L'OUVRAGE
Etat de Vaud
Service des bâtiments - Lausanne

DIRECTION DES TRAVAUX
Gaston ZIMMERMANN, architecte REG
CH - 1196 Gland







CURE DE GLAND

PRINCIPE DE L'INTERVENTION

Dès son origine, ce bâtiment a été constamment affecté à l'habiration. Il était, au début, flanqué d'une construction rurale à l'Est, qui fut démolie et remplacée par un appenti en extension du corps principal.
L'intervention qui a été réalisée était motivée par deux soucis majeurs :
- modifier l'affectation du rez-de-chaussée pour créer des fonctions paroissiales et de rencontres
- faire disparaître la trace des nombreuses interventions ponctuelles qui se sont succédées au fil des ans et restructurer la "partie séjour" de l'appartement du pasteur au premier étage.

Le reste des travaux ne consiste qu'à rênover et entretenir l'ensemble.
Pour des raisons de fonctionnement et afin de préserver l'intimité de l'appartement, une nouvelle entrée a été créée sur le pignon est donnant accès depuis la rue aux locaux paroissiaux. La "marque" de cette entrée a été renforcée par une intervention sur le mur clôturant et soutenant la propriété côté rue.
Les façades et les toits n'ont subi aucune modification sauf en ce qui concerne le revêtement du mur pignon ouest. Il semble qu'à l'origine ce mur était couvert d'un bardage, c'est pourquoi il a été décidé de reconstruire cette couverture en tuile dite "terpine", malgré que ce mode de faire soit peu répandu dans notre région.
Il a été nécessaire, par ailleurs, de réaménager l'appartement du pasteur, au premier étage, en créant, sur l'angle sud, un vaste espace de séjour-salon-cuisine mieux adapté à la façon de vivre d'aujourd'hui, comparée au système de pièces fermées et juxtaposées d'alors.
Dans les éléments réhabilités, il est à remarquer la remise en état des boiseries et plafonds des salles ouest du rez-de-chaussée, ainsi que de deux cheminées remarquables à l'étage.
On peut relever que les importantes modifications intérieures apportées à ce bâtiment ont été réalisées sans traumatisme aveuble ni des structures ni du caractère fondamental de cette cure du XVIIIè siècle.

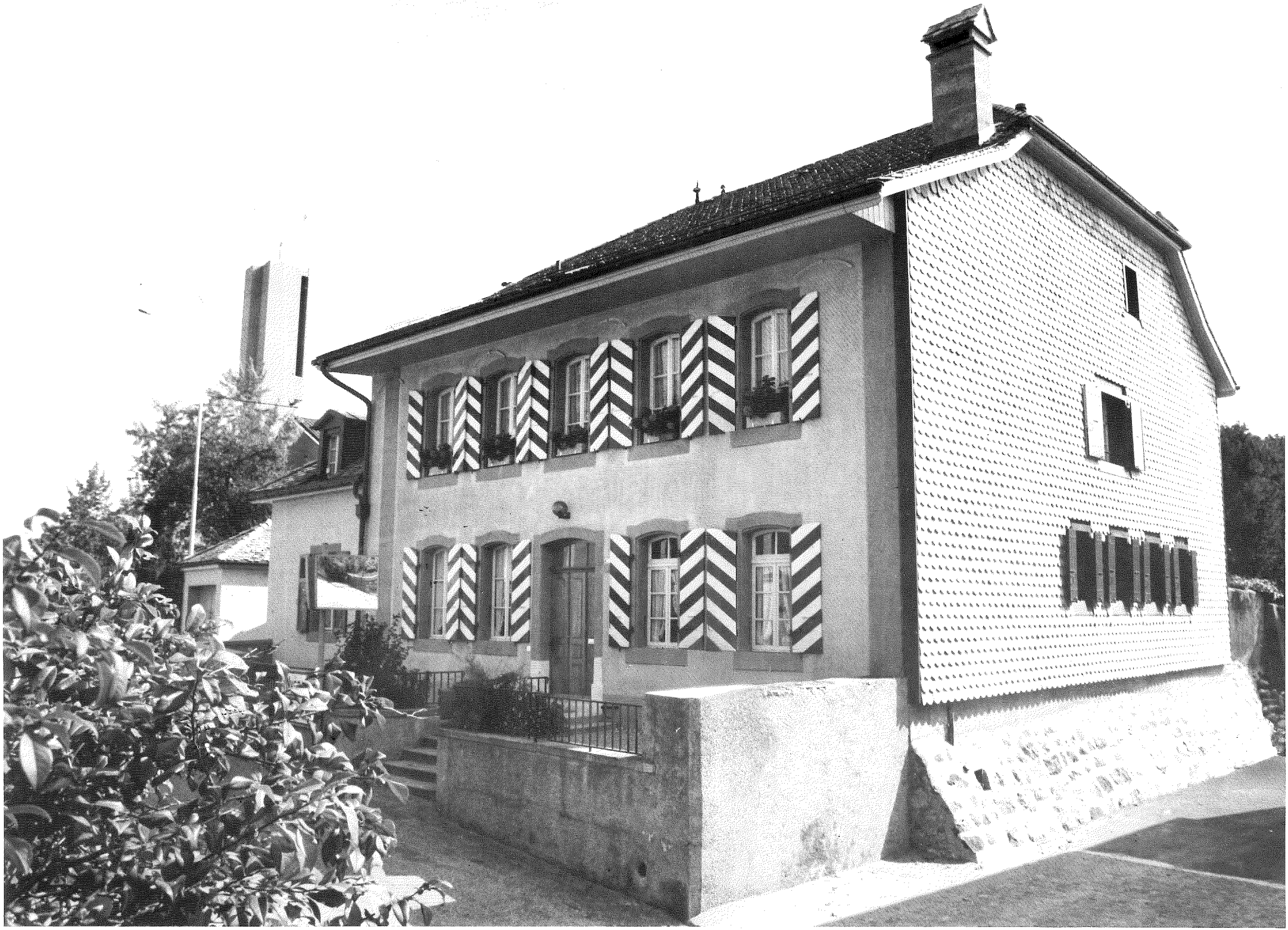
Gaston ZIMMERMANN
Architecte REG







LEGENDE DES PHOTOS
Haut : La Cure, angle nord-ouest
Centre : Réhabilitation de boiseries, salle de rencontres, restauration d'armoires, d'une cheminée de salon, agencement de cuisine, salle de douches
Bas : Façade sud-est



11 octobre 1986 Publication
du Service des bâtiments

10, place de la Riponne CH - 1014 Lausanne

Conception graphique : André Bovey, ASG-SGV
Photos : François Bertin, Grandvaux